

DATE DE CONVOCATION : 28/11/2022			
Nombre de délégués en exercice	Présents	Absents	Pouvoirs
22	15	07	01

**SOUS-PREFECTURE**  
**30 DEC. 2022**  
**62170 MONTREUIL-SUR-MER**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**

**CS\_2022\_0023 – Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre, le Comité Syndical des Eaux de la Région d'Hesdin, dûment convoqué, s'est réuni à Guisy, sous la présidence de Monsieur Patrick HERBIN, Président Intercommunal des Eaux de la Région d'Hesdin.

Étaient présents titulaires :

DESPINS Jean-Marc - GIRARD Christiane - MARCHAL Bernard – CAPRON Francis – BRIFFAUT Philippe - TAHON Jean-Marc - SART Martine - GUILBERT Bernard - CARPENTIER Yves – GODEFROY Régis - ALLEXANDRE Joël - HERBIN Patrick – ROYER Serge – MORDACQ Jean-Paul – MELIN Jacques.

Étaient absents titulaires :

FIOLET Bernard - VAHE Renaud - LARIDANT Jean-Michel - TREUNET Stéphane - DANQUIGNY Philippe – DEGUINE Pascal - BERNARD Christian.

Avaient donné pouvoir avec voix délibérante :

FIOLET Bernard.

Secrétaire de séance : Monsieur MARCHAL Bernard.

Les présents formant la majorité des membres en exercice, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA).

Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le Président rend compte du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable établi pour l'année 2021.

Les principales données du RPQS pour 2021 sont :

	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
Estimation du nombre d'habitants desservis	7 561	7 750
Nombre d'abonnés	4 296	4 361
Eaux brutes : Production et distribution	489 861 m3	500 537 m3
Volume consommé	382 295 m3	391 718 m3
Pertes	107 566 m3	108 819 m3
Prix HT de l'eau (au m3 pour 120 m3)	0.94 €	1.12 €
Prix HT avec abonnement de 69 € en 2020	1.52 €	x
Prix HT avec abonnement de 52 € en 2021	x	1.55 €
Prix TTC avec abonnement	2.23 €	2.27 €
<b>Indicateurs de performance</b>		
Nombre de prélèvements	24	28
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	100 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %
Rendement du réseau de distribution	78.04 %	78.26 %
Indice linéaire de consommation	10.47	10.73
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/jour)	2.90	2.98
Longueur des canalisations	100 kms	100 kms

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- Adopte le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'eau potable pour 2021.
- Décide de renseigner et publier le rapport sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

Délibération certifiée exécutoire par sa publication le 29/12/2022.  
Et son envoi en Sous-préfecture le 29/12/2022.



**REÇU LE**

30 DEC. 2022

**SOUS-PREFECTURE**

DÉTAIL DU VOTE

Pour	16
Contre	0
Abstention	0
Ne participe pas	0

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Patrick HERB

